

**Centre national d'excellence  
sportive de Sherbrooke**

**États financiers**

**au 31 mai 2025**

**Centre national d'excellence sportive de Sherbrooke**

**Sommaire**

au 31 mai 2025

Rapport de l'auditeur indépendant	pages 3 à 6
États financiers	
Résultats	page 7
Évolution de l'actif net	page 8
Flux de trésorerie	page 9
Bilan	page 10
Notes complémentaires	pages 11 à 25



Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres du Centre national d'excellence sportive de Sherbrooke

### **Opinion**

J'ai effectué l'audit des états financiers du Centre national d'excellence sportive de Sherbrooke (« l'organisme »), qui comprennent le bilan au 31 mai 2025, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À mon avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mai 2025, de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

## **Fondement de l'opinion**

J'ai effectué mon audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Je suis indépendant de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et je me suis acquitté des autres responsabilités déontologiques qui m'incombent selon ces règles. J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

## **Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation et de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

## **Autres informations**

À la date de mon rapport, j'ai obtenu le rapport annuel d'activités de l'organisme. La responsabilité des informations autres que mon rapport de l'auditeur sur les états financiers, incombe à la direction.

Mon opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et je n'exprime aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne mon audit des états financiers, ma responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que j'ai acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que j'ai effectués à l'égard des autres informations obtenues avant la date du présent rapport, je conclus à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, je suis tenu de signaler ce fait. Je n'ai rien à signaler à cet égard.

### **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers**

Mes objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant mon opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, j'exerce mon jugement professionnel et fais preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- j'identifie et évalue les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives (que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs), conçois et mets en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunis des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- j'acquiers une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- j'apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- je tire une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si je conclus à l'existence d'une incertitude significative, je suis tenu d'attirer l'attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Mes conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de mon rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- j'évalue la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécie si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- je communique aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et mes constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurais relevée au cours de mon audit.



---

Nicolas Michaud, CPA auditeur

Sherbrooke, le 15 octobre 2025

**Centre national d'excellence sportive de Sherbrooke****Résultats**

pour l'exercice terminé le 31 mai 2025

	2025		2024	
	Monétaire	Biens et services	Total	Total
	\$	\$	\$	\$
<b>Revenus</b>				
Projets				
Apports				
Programme de soutien aux centres régionaux d'entraînement multisports	234 748		234 748	204 085
Institut national du sport du Québec	73 417		73 417	63 233
Fonds de legs des Jeux d'été du Canada – Sherbrooke 2013	67 968		67 968	68 060
Projet de recherche « Évaluation hockey »	15 000		15 000	15 000
Fondation Aléo	12 500		12 500	
Loisir Sport Centre-du-Québec	40 000		40 000	12 000
Remboursement de frais et autres revenus	10 189		10 189	8 694
Fonctionnement général				
Apports (note 4)	340 500	121 802	462 302	467 297
Omnium de golf Jocelyn Thibault	54 676		54 676	58 932
Intérêts	6 374		6 374	8 594
Amortissement des apports reportés	4 554		4 554	4 494
	<u>859 926</u>	<u>121 802</u>	<u>981 728</u>	<u>910 389</u>
<b>Dépenses</b>				
Services aux athlètes				
Rémunération	383 975	58 582	442 557	448 749
Soutien aux centres régionaux d'entraînement multisports (note 5)	134 731		134 731	158 741
Soutien provenant du Fonds de legs des Jeux d'été du Canada – Sherbrooke 2013 (note 6)	45 530		45 530	76 563
Développement des entraîneurs et de leur environnement (note 7)	117 018		117 018	45 576
Perfectionnement des intervenants	4 166		4 166	9 091
Autres services aux athlètes (note 8)	20 165	47 765	67 930	82 294
Fonctionnement général				
Frais des locaux (note 9)	36 081	5 000	41 081	52 135
Frais administratifs (note 10)	42 110	10 455	52 565	82 650
Frais de l'Omnium de golf Jocelyn Thibault	24 185		24 185	30 134
Amortissement des immobilisations (note 11)	5 640		5 640	5 352
	<u>813 601</u>	<u>121 802</u>	<u>935 403</u>	<u>991 285</u>
<b>Excédent (insuffisance) des produits sur les charges</b>	<b>46 325</b>		<b>46 325</b>	<b>(80 896)</b>

**Centre national d'excellence sportive de Sherbrooke**

**Évolution de l'actif net**

pour l'exercice terminé le 31 mai 2025

				2025	2024
	Actif net investi en immobi- lisations	Affectations internes (note 20)	Actif net non affecté	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au début tel que présenté précédemment	5 024	105 000	29 167	139 191	220 087
Redressement des exercices antérieurs (note 3)					
a) Apport reporté de la ville de Magog			(11 667)	(11 667)	(11 667)
b) Apport reporté du Centre de services scolaire de la Région-de- Sherbrooke			(2 917)	(2 917)	(2 917)
c) Dépense concernant le projet hockey			(15 000)	(15 000)	(15 000)
Solde au début tel que retraité	5 024	105 000	(417)	109 607	190 503
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(1 086)		47 411	46 325	(80 896)
Acquisition d'immobilisations	1 726		(1 726)		
	<b>5 664</b>	<b>105 000</b>	<b>45 268</b>	<b>155 932</b>	<b>109 607</b>

**Centre national d'excellence sportive de Sherbrooke****Flux de trésorerie**

pour l'exercice terminé le 31 mai 2025

	2025	2024
	\$	\$
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	46 325	(80 896)
Éléments n'affectant pas la trésorerie		
Amortissement des immobilisations	5 640	5 352
Amortissement des apports reportés	(4 554)	(4 494)
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés aux activités de fonctionnement		
Apports à recevoir	(2 511 441)	(34 599)
Comptes à recevoir	(12 807)	(4 643)
Taxes de vente à recevoir	3 596	3 488
Frais payés d'avance	(8 430)	3 620
Sommes dues à l'État	3	774
Comptes fournisseurs et charges à payer	(22 563)	17 438
Salaires, vacances et contrats de service à payer	14 408	16 014
Apport à rembourser	(13 375)	13 375
Revenus reportés	1 938	(2 731)
Apports reportés – Fonctionnement	2 284 343	181 534
	<u>(216 917)</u>	<u>114 232</u>
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Acquisition d'immobilisations	(1 726)	(3 219)
Apports pour l'acquisition d'immobilisations		1 624
	<u>(1 726)</u>	<u>(1 595)</u>
Variation de la trésorerie et équivalents de trésorerie	(218 643)	112 637
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	356 037	243 400
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	<b><u>137 394</u></b>	<b><u>356 037</u></b>
La trésorerie et équivalents de trésorerie est composée des éléments suivants :		
Encaisse	66 256	295 914
Épargne encaissable à demande	71 138	60 123
	<u><b>137 394</b></u>	<u><b>356 037</b></u>

## Centre national d'excellence sportive de Sherbrooke

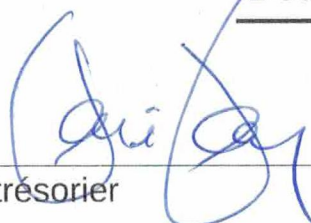
## Bilan

au 31 mai 2025

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
	\$	\$
<b>ACTIF</b>		
Actif à court terme		
Encaisse	66 256	295 914
Épargne encaissable à demande (note 13)	71 138	60 123
Apports à recevoir (note 14)	708 979	78 284
Comptes à recevoir	17 450	4 643
Taxes de vente à recevoir	5 599	9 195
Frais payés d'avance	18 465	10 035
	<u>887 887</u>	<u>458 194</u>
Apports à recevoir (note 14)	1 880 746	
Immobilisations (note 15)	36 243	40 157
	<u><b>2 804 876</b></u>	<u><b>498 351</b></u>
<b>PASSIF</b>		
Passif à court terme		
Créditeurs (note 17)	102 314	123 841
Revenus reportés	10 300	8 362
Apports reportés – Fonctionnement (note 18)	2 505 751	221 408
	<u>2 618 365</u>	<u>353 611</u>
Apports reportés – Immobilisations (note 19)	30 579	35 133
	<u>2 648 944</u>	<u>388 744</u>
<b>ACTIF NET</b>		
Actif net investi en immobilisations	5 664	5 024
Actif net grevé d'une affectation interne (note 20)	105 000	105 000
Actif net non affecté (déficit)	45 268	(417)
	<u>155 932</u>	<u>109 607</u>
	<u><b>2 804 876</b></u>	<u><b>498 351</b></u>



\_\_\_\_\_  
président



\_\_\_\_\_  
trésorier

## **Centre national d'excellence sportive de Sherbrooke**

### **Notes complémentaires**

au 31 mai 2025

#### **NOTE 1 – STATUT ET OBJECTIFS DE L'ORGANISME**

Le Centre national d'excellence sportive de Sherbrooke est constitué en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec. Il est un organisme à but non lucratif, exonéré de l'impôt sur le revenu.

La mission du Centre national d'excellence sportive de Sherbrooke est de promouvoir la pratique de l'activité physique, de favoriser le développement des athlètes et des intervenants, de soutenir les organismes intéressés à l'obtention d'événements sportifs majeurs et de recevoir et gérer des dons et autres contributions destinés à ces fins.

#### **NOTE 2 – MÉTHODES COMPTABLES**

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

##### **Constatation des produits**

L'organisme applique la méthode du report pour la comptabilisation des apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les revenus de remboursement de frais et les autres revenus sont constatés au moment où le service est rendu, que le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que l'encaissement est raisonnablement assuré.

Les revenus de l'omnium de golf sont constatés au moment où l'activité a lieu et lorsque l'encaissement est raisonnablement assuré.

Les revenus d'intérêts sont constatés selon la méthode linéaire.

## **Centre national d'excellence sportive de Sherbrooke**

### **Notes complémentaires**

au 31 mai 2025

## **NOTE 2 – MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)**

### **Apports de biens et de services**

L'organisme comptabilise les apports en biens et en services lorsque la juste valeur peut faire l'objet d'une estimation raisonnable, lorsque ces biens et services sont utilisés dans le cours normal des activités de l'organisme et lorsqu'ils auraient dû être achetés à défaut d'un apport.

### **Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et équivalents de trésorerie les soldes bancaires et les épargnes dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

### **Instruments financiers**

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur. Il évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués subséquemment au coût après amortissement se composent de l'encaisse, de l'épargne encaissable à demande, des apports à recevoir et des comptes à recevoir. Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des comptes fournisseurs et des charges à payer ainsi que des salaires, vacances et contrats de services à payer.

### **Immobilisations et amortissement des immobilisations**

Les immobilisations acquises sont comptabilisées au coût. Les apports reçus sous forme d'immobilisations sont comptabilisés à la juste valeur à la date de l'apport. Les équipements sportifs sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une durée de 10 ans et le mobilier et les équipements informatiques sont amortis selon la méthode de l'amortissement dégressif au taux de 20 %.

### **Dépréciation d'actifs à long terme**

Les actifs à long terme sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait être supérieure au coût de remplacement. La perte de valeur constatée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur son coût de remplacement et est comptabilisée à titre de charges dans l'état des résultats.

**Centre national d'excellence sportive de Sherbrooke**

**Notes complémentaires**

au 31 mai 2025

**NOTE 2 – MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)**

**Apports reportés afférents aux immobilisations et amortissement de ces apports**

Les apports reportés afférents aux immobilisations représentent les apports d'immobilisations ainsi que les apports monétaires reçus pour acquérir des immobilisations ou pour effectuer des améliorations majeures sur les immobilisations. Ils sont amortis au même rythme que ces immobilisations.

**NOTE 3 – REDRESSEMENTS DES EXERCICES ANTÉRIEURS**

a) Apport reporté de la ville de Magog

Au cours de l'exercice courant, l'organisme a découvert qu'il avait sous-évalué l'apport reporté de la ville de Magog depuis plusieurs années. En conséquence, le solde de l'actif net au 1<sup>er</sup> juin 2023 a été diminué de 11 667 \$ et les apports reportés ont été augmentés du même montant.

b) Apport reporté du Centre de services scolaire de la Région-de-Sherbrooke

Au cours de l'exercice courant, l'organisme a découvert qu'il avait sous-évalué l'apport reporté du Centre de services scolaire de la Région-de-Sherbrooke depuis plusieurs années. En conséquence, le solde de l'actif net au 1<sup>er</sup> juin 2023 a été diminué de 2 917 \$ et les apports reportés ont été augmentés du même montant.

c) Dépense concernant le projet hockey

Au cours de l'exercice courant, l'organisme a découvert qu'il avait inscrit la dépense du projet hockey un exercice trop tard depuis plusieurs années. En conséquence, le solde de l'actif net au 1<sup>er</sup> juin 2023 a été diminué de 15 000 \$ et les comptes fournisseurs et charges à payer ont été augmentés du même montant.

**Centre national d'excellence sportive de Sherbrooke**

**Notes complémentaires**

au 31 mai 2025

**NOTE 4 – APPORTS**

	2025		2024	
	Monétaire	Biens et services	Total	Total
	\$	\$	\$	\$
Ville de Sherbrooke	200 000		200 000	200 000
Ville de Magog	20 000		20 000	20 000
Université de Sherbrooke	35 000	33 000	68 000	80 000
Université Bishop's	15 000		15 000	20 000
CÉGEP de Sherbrooke	15 000	25 220	40 220	41 797
Centre de services scolaire de la région de Sherbrooke et école secondaire du Triolet	43 000	63 582	106 582	92 000
Association des professionnels de la construction et de l'habitation du Québec	7 500		7 500	8 500
Complexe sportif Thibault GM	5 000		5 000	5 000
	<b>340 500</b>	<b>121 802</b>	<b>462 302</b>	<b>467 297</b>

**Centre national d'excellence sportive de Sherbrooke**

**Notes complémentaires**

au 31 mai 2025

**NOTE 5 – SERVICES AUX ATHLÈTES – PROGRAMME DE SOUTIEN AUX  
CENTRES RÉGIONAUX D'ENTRAÎNEMENT MULTISPORTS**

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
	\$	\$
Estrie		
Services médico-sportifs	28 906	37 102
Services scientifiques	88 136	96 407
Matériel et équipements	1 292	96
Salle d'entraînement	<u>2 012</u>	<u>546</u>
	<u>120 346</u>	<u>134 151</u>
	-----	-----
Centre-du-Québec		
Services médico-sportifs	5 162	11 862
Services scientifiques	8 637	12 728
Salle d'entraînement	586	
	<u>14 385</u>	<u>24 590</u>
	<u><b>134 731</b></u>	<u><b>158 741</b></u>

## Centre national d'excellence sportive de Sherbrooke

## Notes complémentaires

au 31 mai 2025

**NOTE 6 – SOUTIEN PROVENANT DU FONDS DE LEGS DES JEUX D'ÉTÉ  
DU CANADA – SHERBROOKE 2013**

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
	\$	\$
Équipe Espoir		
Services médico-sportifs	2 710	2 132
Services scientifiques	2 132	1 263
Équipements et matériel	600	6 715
Camps et compétitions	1 250	4 200
	<u>6 692</u>	<u>14 310</u>
	-----	-----
Impulsion		
Services médico-sportifs	2 113	4 166
Services scientifiques	1 025	13 426
Équipements et matériel	1 010	703
Camps et compétitions	15 016	9 750
	<u>19 164</u>	<u>28 045</u>
	-----	-----
Sherbrooke international		
Services médico-sportifs	3 490	6 654
Services scientifiques	10 114	13 875
Équipements et matériel	1 328	4 788
Camps et compétitions	4 742	8 891
	<u>19 674</u>	<u>34 208</u>
	<u>45 530</u>	<u>76 563</u>
	-----	-----

## Centre national d'excellence sportive de Sherbrooke

## Notes complémentaires

au 31 mai 2025

**NOTE 7 – DÉVELOPPEMENT DES ENTRAÎNEURS ET DE LEUR ENVIRONNEMENT**

	2025	2024
	\$	\$
Honoraires de coordination	103 378	34 000
Honoraires des intervenants	10 265	7 009
Réunions et autres frais	3 375	4 567
	<b>117 018</b>	<b>45 576</b>

**NOTE 8 – AUTRES SERVICES AUX ATHLÈTES**

	2025		2024	
	Monétaire	Biens et services	Total	Total
	\$	\$	\$	\$
Soutien aux athlètes, non monétaire		47 765	47 765	54 797
Fédération québécoise des sports cyclistes (FQSC)				
Services médico-sportifs	2 662		2 662	4 493
Services scientifiques	5 306		5 306	3 683
Prix d'excellence sportive	3 950		3 950	2 500
Programme privilège	859		859	864
Autres services aux athlètes	7 388		7 388	15 957
	<b>20 165</b>	<b>47 765</b>	<b>67 930</b>	<b>82 294</b>

## Centre national d'excellence sportive de Sherbrooke

## Notes complémentaires

au 31 mai 2025

## NOTE 9 – FRAIS DES LOCAUX

	2025		2024	
	Monétaire	Biens et services	Total	Total
	\$	\$	\$	\$
Loyer	30 134	5 000	35 134	45 996
Assurances	868		868	1 625
Entretien	5 079		5 079	4 514
	<b>36 081</b>	<b>5 000</b>	<b>41 081</b>	<b>52 135</b>

## NOTE 10 – FRAIS ADMINISTRATIFS

	2025		2024	
	Monétaire	Biens et services	Total	Total
	\$	\$	\$	\$
Frais de développement et de recherche	3 026		3 026	
Activités de reconnaissance	2 199		2 199	15 836
Promotion	3 685	10 000	13 685	20 712
Télécommunications	3 485		3 485	2 965
Frais informatiques	1 190	380	1 570	2 072
Frais de réunions	2 700	75	2 775	780
Frais de déplacement	4 230		4 230	3 072
Frais de représentation	8 734		8 734	12 706
Frais de bureau et documentation	2 819		2 819	8 799
Honoraires d'audit	8 599		8 599	7 954
Renversement des frais courus				(3 700)
Honoraires de recrutement				10 016
Frais du service de paie et frais bancaires	1 043		1 043	1 038
Mauvaises créances	400		400	400
	<b>42 110</b>	<b>10 455</b>	<b>52 565</b>	<b>82 650</b>

**Centre national d'excellence sportive de Sherbrooke**  
**Notes complémentaires**  
 au 31 mai 2025

**NOTE 11 – AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS**

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
	\$	\$
Amortissement des équipements sportifs	4 554	4 494
Amortissement du mobilier	149	187
Amortissement des équipements informatiques	937	671
	<u>5 640</u>	<u>5 352</u>

**NOTE 12 – APPORTS DE BIENS ET DE SERVICES**

L'organisme a bénéficié d'apports de biens, de services de personnels et d'autres services. Les services de personnels sont constatés pour un montant correspondant au coût assumé par leurs employeurs. Les autres éléments sont constatés pour un montant correspondant à leur juste valeur au moment de l'apport.

**NOTE 13 – ÉPARGNE ENCAISSABLE À DEMANDE**

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
	\$	\$
Épargne encaissable à demande, 2,10 %, (2,70 % en 2024)	71 138	60 123
	<u>71 138</u>	<u>60 123</u>

**Centre national d'excellence sportive de Sherbrooke**

**Notes complémentaires**

au 31 mai 2025

**NOTE 14 – APPORTS À RECEVOIR**

	<u>Court terme</u>	<u>2025</u>	<u>2024</u>
	\$	\$	\$
Ministère responsable du sport, du loisir et du plein-air			
Programme de soutien aux centres régionaux d'entraînement multisports	209 769	440 515	70 060
Institut national du sport du Québec			
Développement des entraîneurs et de leur environnement	25 000	25 000	8 224
Programme d'accompagnement en services scientifiques et médico-sportifs pour les athlètes identifiés élite et relève	3 300	3 300	
Perfectionnement des intervenants	5 910	5 910	
Loisir Sport Centre-du-Québec			
Développement des entraîneurs et de leur environnement	20 000	20 000	
Fonds de Legs des Jeux d'été du Canada – Sherbrooke 2013	80 000	720 000	
Solde à reporter	<u>343 979</u>	<u>1 214 725</u>	<u>78 284</u>

**Centre national d'excellence sportive de Sherbrooke**  
**Notes complémentaires**  
 au 31 mai 2025

**NOTE 14 – APPORTS À RECEVOIR (SUITE)**

	<u>Court terme</u>	<u>2025</u>	<u>2024</u>
	\$	\$	\$
Solde reporté	343 979	1 214 725	78 284
Ville de Sherbrooke	200 000	800 000	
Ville de Magog	20 000	20 000	
Fondation Aléo	50 000	250 000	
Centre de services scolaire de la Région-de-Sherbrooke et école secondaire du Triolet			
Apport monétaire	35 000	120 000	
Apport non-monétaire	60 000	185 000	
	<u>708 979</u>	<u>2 589 725</u>	<u>78 284</u>
Portion présentée à court terme		708 979	78 284
		<u>1 880 746</u>	

**Centre national d'excellence sportive de Sherbrooke**  
**Notes complémentaires**  
 au 31 mai 2025

**NOTE 15 – IMMOBILISATIONS**

			2025	2024
	Coût	Amortis- sément cumulé	Valeur nette	Valeur nette
	\$	\$	\$	\$
Équipements sportifs	101 434	70 855	30 579	35 133
Mobilier	19 382	18 785	597	746
Équipements informatiques	8 245	3 178	5 067	4 278
	<b>129 061</b>	<b>92 818</b>	<b>36 243</b>	<b>40 157</b>

Au cours de l'exercice précédent, l'organisme a acquis des équipements sportifs pour un montant de 1 624 \$ via des apports (0 \$ en 2025).

**NOTE 16 – CARTES DE CRÉDIT**

L'organisme dispose d'une limite de crédit totale de 20 000 \$ sur les trois cartes de crédit.

**NOTE 17 – CRÉDITEURS**

	2025	2024
	\$	\$
Sommes dues à l'État	1 666	1 663
Comptes fournisseurs et charges à payer	16 216	38 779
Salaires, vacances et contrats de service à payer	84 432	70 024
Apport à rembourser		13 375
	<b>102 314</b>	<b>123 841</b>

**Centre national d'excellence sportive de Sherbrooke**  
**Notes complémentaires**  
 au 31 mai 2025

**NOTE 18 – APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AU FONCTIONNEMENT**

	Apports reportés au début	Montants encaissés ou inscrits à recevoir durant l'exercice	Montants constatés aux résultats	Apports reportés à la fin
	\$	\$	\$	\$
Ministère responsable du sport, du loisir et du plein-air				
Programme de soutien aux centres régionaux d'entraînement multisports		631 849	234 748	397 101
Institut national du sport du Québec				
Sports cyclistes (FQSC)	6 824	14 000	10 290	10 534
Perfectionnement des intervenants		19 700	15 700	4 000
Fonds de Legs des Jeux d'été du Canada – Sherbrooke 2013				
Services aux athlètes		800 000	67 968	732 032
Ville de Sherbrooke	200 000	800 000	200 000	800 000
Ville de Magog	11 667	40 000	20 000	31 667
Fondation Aléo		250 000	12 500	237 500
Solde à reporter	218 491	2 555 549	561 206	2 212 834

## Centre national d'excellence sportive de Sherbrooke

## Notes complémentaires

au 31 mai 2025

**NOTE 18 – APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AU FONCTIONNEMENT (SUITE)**

	Apports reportés au début	Montants encaissés ou inscrits à recevoir durant l'exercice	Montants constatés aux résultats	Apports reportés à la fin
	\$	\$	\$	\$
Solde reporté	218 491	2 555 549	561 206	2 212 834
Centre de services scolaire de la Région-de-Sherbrooke et l'école secondaire du Triolet				
Monétaire	2 917	148 000	43 000	107 917
Non monétaire		243 582	58 582	185 000
	<b>221 408</b>	<b>2 947 131</b>	<b>662 788</b>	<b>2 505 751</b>

Les montants encaissés durant l'exercice incluent les nouveaux apports à recevoir de l'exercice et excluent les apports à rembourser et les apports dédiés à l'acquisition d'immobilisations.

**Centre national d'excellence sportive de Sherbrooke**

**Notes complémentaires**

au 31 mai 2025

**NOTE 19 – APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS**

	2025		2024	
	Apports originaux	Amortis- sement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
	\$	\$	\$	\$
Équipements sportifs	101 434	70 855	30 579	35 133

Au cours de l'exercice précédent, l'organisme a augmenté ses apports reportés afférents aux immobilisations de 1 624 \$ suite à l'acquisition d'équipements sportifs via des apports (0 \$ en 2025).

**NOTE 20 – AFFECTATION INTERNE**

Le conseil d'administration de l'organisme a affecté une somme de 105 000 \$ pour le financement temporaire des activités de soutien aux groupes de haute performance. Cette somme ne peut pas être utilisée à d'autres fins sans le consentement du conseil d'administration.

**NOTE 21 – ENGAGEMENT**

L'organisme est engagé en vertu d'un bail pour la location de ses locaux échéant en mai 2027 à verser une somme totale de 63 933 \$. Les versements annuels exigibles sont de 31 340 \$ pour l'exercice 2026 et 32 593 \$ pour l'exercice 2027.

**NOTE 22 – MONTANTS COMPARATIFS**

Certains montants de l'exercice 2024 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2025.